

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MISSION PERMANENTE AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE



Genève, le

107^e SESSION DU CONSEIL

DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

DU 5 AU 8 DECEMBRE 2016

DEBAT GENERAL

PROJET DECLARATION DU SENEGAL

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe à la déclaration du Ghana faite au nom du Groupe africain, et tout en exprimant sa reconnaissance aux membres du Bureau sortant du Conseil, adresse ses chaleureuses félicitations et son soutien indéfectible à la nouvelle équipe qui vient d'être élue.

Monsieur le Président,

La migration est un phénomène naturel qui a pris, en ce 21^e siècle, une nouvelle dimension, partout dans le monde, en raison de multiples facteurs d'ordre économique, social, environnemental, et sécuritaire. Jamais depuis la seconde guerre mondiale, nous n'avons assisté à des déplacements aussi massifs de populations, avec des conséquences aussi lourdes.

Recherchant, au quotidien, un mieux-être social, les migrants sont confrontés à de multiples difficultés, telles que l'intolérance, la discrimination, la xénophobie, la surexploitation, le coût élevé des transferts de fonds, la violation de leurs droits fondamentaux et un accès limité dans certains pays d'accueil, aux services primaires indispensables comme le logement, l'éducation et les structures hospitalières.

En outre, la situation des enfants migrants non accompagnés demeure un autre sujet de préoccupation, à laquelle s'ajoutent le non-respect des droits des travailleurs migrants, l'émigration irrégulière et clandestine.

Dans le but d'apporter des solutions satisfaisantes, concrètes et durables aux préoccupations susmentionnées, d'importantes initiatives et cadres de concertation, à l'échelle internationale, ont été mises en place, ces derniers mois, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes évoluant dans ce domaine.

Dans ce cadre, l'adoption de la Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants du 19 septembre 2016, a constitué un moment fort, qui ouvre d'importantes perspectives en vue d'une meilleure gouvernance de la migration internationale.

Le Sénégal souhaite que la doctrine, les idéaux et les principes salutaires défendus par les Etats membres des Nations Unies à cette occasion, soient fidèlement pris en compte dans les différentes phases de négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Monsieur le Président,

L'intégration récente de l'OIM au sein du système des Nations Unies, constitue une avancée notoire et une réelle opportunité à saisir par les Etats membres, pour renforcer les échanges et les divergences de vues notées dans la gouvernance mondiale de la migration. Ma délégation nourrit l'espoir que cette nouvelle dynamique, qui devra intégrer aussi bien les préoccupations des pays d'origine, de transit et d'accueil, répondra aux attentes de la communauté internationale.

En parfaite harmonie avec les Nations Unies, l'OIM pourra dorénavant accomplir son rôle pionnier dans ce processus intergouvernemental, et apporter, ainsi une précieuse contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En guise de contribution à cette nouvelle ère, le Sénégal voudrait suggérer, que l'ensemble des acteurs internationaux travaillent pour le renforcement de **la paix** partout sur la planète, **la stabilité** politique des Etats pour qu'ils exercent leur pleine souveraineté, gage et fondement pour tout épanouissement, et **la croissance** pour redynamiser l'économie des pays en développement et ceux à économie en transition.

Monsieur le Président,

Le Sénégal, pays d'origine et d'accueil de migrants, conscient de l'apport économique et social de sa diaspora, a intégré dans sa politique migratoire d'importantes initiatives qui incluent, entre autres, la création en 2008 d'un Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (**FAISE**), dont le budget, porté à un milliard de francs CFA en 2014, a permis de financer 1179 projets dans divers secteurs tels que l'agriculture, la pêche, les nouvelles technologies, l'industrie, les PME.

Entrent, aussi dans ce cadre, la revalorisation du Fonds d'assistance et de secours des Sénégalais de l'Extérieur afin d'apporter le soutien de l'Etat aux Sénégalais résidant dans des pays affectés par une crise politique ou par des catastrophes naturelles; de même que l'installation au niveau des régions intérieures du pays de Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'Extérieur (**BAOS**), dans le but de fournir appui, conseil et assistance aux expatriés qui ont opté de retourner investir au Sénégal.

Le projet « terres fermes » qu'envisage de mettre en œuvre le Gouvernement Sénégalais, pour offrir à des milliers de jeunes, un emploi dans le domaine agricole, s'inscrit également dans le sillage des options louables de nos Autorités pour venir à bout de l'immigration irrégulière.

En outre, dans le cadre de sa politique nationale, le Sénégal poursuit les efforts entamés depuis plusieurs années consistant à octroyer à sa population, en particulier les jeunes, l'éducation et la formation professionnelle nécessaire en vue d'une insertion rapide dans le monde du travail.

Le Gouvernement sénégalais œuvre toujours pour que l'émigration constitue un choix volontaire et non l'unique et la seule alternative pour ses concitoyens.

Par ailleurs, le Sénégal, pays d'hospitalité s'évertue à étendre aux migrants résidant en son territoire, les mêmes droits et privilèges dont bénéficient ses citoyens, convaincu que la migration, si elle est bien organisée et gérée, sera mutuellement bénéfique à tous les Etats.

Pour conclure, ma délégation se félicite de l'admission des nouveaux membres et observateurs, et exprime son engagement et sa disponibilité à coopérer positivement dans le cadre de ce dossier important.

Je vous remercie de votre attention !